

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12 - 2024

Séance du : 12 Avril 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le douze avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : CHALENCON Didier donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés :

Absent : HUGUES Stéphanie, BLAZEVIC Harry

Date de convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 05/04/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2023 – budget communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2023,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le SGC Le Puy-en-Velay.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2023 – budget communal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

(Faint illegible text)

Le Maire

Signature
